

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

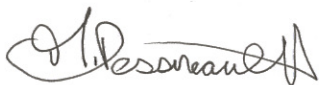
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QU'UNE Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée par Monsieur le Maire, Claude Charbonneau, pour être tenue à la salle de conférence de l'Hôtel de Ville, le lundi 26 février 2018, à 18 heures, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Renouvellement du mandat de 2 ans des membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
5. Période de questions portant sur les sujets prévus à l'ordre du jour
6. Levée de la séance

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 22^e jour de février 2018



Mathieu Dessureault
Directeur général et secrétaire-trésorier